

Comité Technique Local 6 décembre 2012 Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

L'ordre du jour de ce CTL porte notamment sur le bilan de la campagne déclarative 2012. Vos chiffres mettent en évidence l'importance de cette mission au regard du nombre d'usagers renseignés aux guichets de la DGFIP et votre rapport souligne l'intensité de cette échéance et le très grand investissement professionnel des agents à cette occasion.

Si vos documents font état d'une période accomplie sans difficultés majeures, la réalité du terrain est loin d'être simple pour les agents d'accueil qui trop souvent doivent intégrer dans la précipitation, des évolutions réglementaires avant même qu'elles ne soient déclinées dans les services.

Rappelons aussi que depuis la fusion, le dispositif s'inscrit dans le cadre du guichet fiscal unique et qu'en période déclarative, les usagers peuvent s'adresser aux agents des SIP mais aussi à ceux des Trésorerie de proximité.

Pour ces derniers il n'est jamais facile d'expliquer à un contribuable que l'accueil fiscal de proximité ne devrait porter que sur des réponses à des questions simples et les plus courantes, alors que la couverture médiatique du GFU fait la promotion d'un service public dont la couverture des missions serait d'un niveau identique dans tous les services du territoire.

Ces situations génèrent forcément de l'inquiétude et du stress chez les agents d'accueil qui craignent de se trouver en difficulté dans l'exercice de leurs missions rendu déjà fort compliqué en raison notamment du sous calibrage des effectifs.

Les évolutions de structures qui ont accompagnées la fusion et notamment la désertification des implantations administratives en milieu périurbain ont favorisé une concentration des points d'accueil du public et si l'on y ajoute un contexte économique propice à l'accroissement de la paupérisation de la population, nous constatons que sur beaucoup de sites de la DGFIP le front office s'est transformé en ligne de front pour les agents d'accueil.

Pour toutes ces bonnes raisons **FO DGFIP** considère que l'activité d'accueil tant physique que téléphonique doit être pleinement reconnue et quantifiée pour donner lieu aux créations d'emplois indispensables à l'exercice correct de cette mission.

Un autre exemple illustrant la faillite de l'organisation des services, figure également à l'ordre du jour de cette réunion et porte sur les fermetures ponctuelles hebdomadaires de Trésoreries proposées à l'avis de ce CTL.

A **FO** nous avons toujours défendu le maintien d'un réseau de postes comptables et de services sur l'ensemble du territoire, condition indispensable à un véritable exercice de la citoyenneté et de la démocratie.

FO DGFIP considère que le maillage territorial de notre réseau déconcentré est menacé tant l'organisation des services de proximité devient problématique en raison de l'affaiblissement des capacités d'organisation de ces structures, laminées par plus de dix ans d'une politique de réductions des emplois.

Satisfaire à l'accueil fiscal de proximité dont vos chiffres attestent de la montée en charge sur les Trésoreries, répondre aux sollicitations des partenaires locaux, s'adapter aux évolutions réglementaires constantes, sont autant de missions de plus en plus difficile à assumer pour les agents et leurs responsables, même si jusqu'à présent et au prix de sacrifices importants, le service public est toujours assuré.

Pour **FO DGFIP** l'Administration porte l'entière responsabilité de cette dégradation des conditions de travail qui implique aussi la remise en cause du respect des règles de vie quotidienne des agents.(congrés, temps partiel, Autorisation d'absences etc..).

Si le dispositif consistant à fermer une demi journée voire une journée permettra de rendre ponctuellement plus compatible l'organisation du travail et les règles de vie des agents, nous déplorons que pour justifier le dispositif, l'Administration évoque « *la faible fréquentation constatée au guichet* ».

La réalité, et l'Administration pourrait avoir le courage de le reconnaître c'est qu'une fois soulagé ponctuellement de la mission d'accueil, les agents pourraient disposer d'un peu de calme pour se consacrer aux autres tâches de travail.

La question que nous posons est bien de savoir si l'Administration est désormais en capacité aujourd'hui de résoudre les problèmes d'organisation de ses services et pour l'instant force est de constater au travers notamment de cet exemple que la réponse est **NON !**

Pour **FO DGFIP** les simplifications réelles ou supposées de nos missions ne remplaceront pas un véritable recensement des tâches dévolues à la DGFIP et son adéquation avec les moyens alloués pour les exercer.